

Compte rendu du débat 3D du 10 mars 2007 à Andrésy Débats « l'Europe vue depuis les Yvelines »

L'Europe et l'environnement

Réchauffement climatique & Agriculture

10h15 introduction par Alexis Bakonyi

Présentation de l'organisateur 'la Maison de l'Europe des Yvelines', de la ville d'Andrésy, où a lieu la rencontre et des intervenants. Définition du concept de ce débat : donner la parole aux intervenants sur « *Réchauffement climatique & Agriculture* », faire remonter des propositions concrètes du public présent, afin de les transmettre à la Commission européenne.

Sujet d'actualité, puisque le Conseil de l'Europe a pris des décisions en date du 9 mars 2007 :

<http://www.touteurope.fr/fr/actualite-europeenne/breve-et-article.html?cmd=FICHE&uid=1152&cHash=a5996278c0>

« Vendredi, les dirigeants de l'Union européenne ont examiné un projet de compromis fixant un objectif contraignant de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020, avec une souplesse d'application pour chacun des 27 pays membres de l'UE. Un accord "historique" sur une série d'objectifs pour lutter contre le réchauffement de la planète a été trouvé ».

Les intervenants à ce débat sont :

- Pierre Grison, consultant en développement « énergétique » auprès des communes
- Denis Fumery, agriculteur en Ile-de-France
- Hugues Ribault, Maire d'Andrésy.

La parole est donnée à Hugues Ribault, le maire d'Andrésy, qui présente les ambitions européennes de sa ville. Dotée d'un Comité des Jumelages très actif, **Andrésy est actuellement jumelée avec quatre villes de l'Union Européenne :**

- Haren (Ems – Allemagne), depuis 1988
- Vlagtwedde (Pays-Bas), depuis 2000
- Oundle (Grande-Bretagne), depuis 2001
- Miedzyrzecz (Pologne), depuis 2005

De plus, Andrésy a créé un « jumelage-coopération avec une ville d'Afrique :

Korgom (Niger) depuis 2001.

Cette orientation « européenne » est soutenue majoritairement par la population, qui s'est prononcée à environ 60% au référendum sur l'Europe du 29 mai 2005.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu



Par ailleurs, la ville d'Andrésey intervient pour ce qui concerne l'écologie et l'environnement, en participant activement à différentes actions (2^{ème} salon de l'environnement à Poissy, « Ecobat » qui traite des nouveaux matériaux et technologies liés à la construction de logements...). Andrésey souhaite s'associer au développement de la « maison écologique environnementale ».

Dans ce domaine, Hugues Ribault souligne l'engagement de la France et du Président Jacques Chirac.

Le 9 mars 2007, l'UE s'engage donc officiellement (décision du Conseil de l'Europe) à ce que les 27 états membres réduisent leurs consommations d'énergies par l'augmentation des ENR (énergies nouvelles renouvelables).

Monsieur le Maire rappelle également que l'UE reconnaît la contribution positive de l'énergie nucléaire française dans notre consommation énergétique.

Pour finir, Hugues Ribault souhaite une diffusion du compte rendu de ce débat au-delà de sa propre ville, ceci dans le but d'informer les établissements scolaires de la région et de diffuser au mieux les opinions citoyennes.

Alexis Bakonyi félicite la ville d'Andrésey pour son engagement européen puis donne la parole à Regina Lecointe, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe des Yvelines.

Regina Lecointe remercie la ville d'Andrésey d'accueillir le débat du 10 mars 2007 et tout particulièrement le chef de cabinet Régis Rivallier, pour son implication dans l'organisation de la matinée, ainsi que toutes les villes sollicitées pour les rencontres-débats liés au dossier « **l'Europe vue depuis les Yvelines** ».

En tant que membre de la Fédération des Maisons de l'Europe, la Maison de l'Europe des Yvelines est un relais entre les institutions européennes et les citoyens. Elle travaille donc avec les comités de jumelages, les établissements scolaires et s'inscrit dans des actions soutenues par le Conseil général des Yvelines et le Conseil régional Ile-de-France. Ses bureaux sont ouverts tous les jours, afin de répondre aux besoins d'information et de formation des citoyens.

Suite au constat du référendum de mai 2005, reflétant l'opinion des citoyens européens, un appel à propositions visant à redonner la parole aux individus, a permis à la Maison de l'Europe des Yvelines de proposer une série de débats itinérants dans le département. Ce projet a reçu l'aval et le soutien de la Commission européenne.

Ce projet d'organisation de débats donnant la parole aux citoyens sur différents thèmes européens vus depuis le département des Yvelines s'inscrit dans la volonté de la Commission européenne de rétablir le dialogue avec les Européens, qui ont affirmé leur désaccord lors du référendum de mai 2005. La Maison de l'Europe des Yvelines est chargée de faire émaner du public des propositions sur les différents thèmes et de les transmettre à la Commission européenne.

Les sujets de débats se divisent en :

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

- **un volet social** (débat à Croissy sur seine 30-09-06, aux Mureaux 18-11-06, à Mantes la Jolie 24-11-06)
- **un volet environnement** (débat à Triel sur seine 10-02-07, à Andrésy 10-03-07, à Chambourcy 27-03-07)
- **un volet Recherche & Développement** (débat en cours de préparation)

La parole est donnée à Xavier Mersch, Vice-président de la Maison de l'Europe des Yvelines. Il commente une fiche technique, jointe au dossier remis à chaque personne du public, concernant le défi énergétique qui s'impose à la France et donc aux habitants des Yvelines (voir le document joint). Le constat du niveau d'épuisement des stocks de gisement est fait tant au niveau national qu'au niveau européen, ce qui a conduit tout récemment la Commission de Bruxelles à engager les 27 pays membres de l'UE sur la voie des ENR (énergies nouvelles renouvelables), comme indiqué en préambule.

Intervention de Pierre Grison sur le thème du « Réchauffement climatique » :

Il précise que pour bien comprendre le problème, il faut se convaincre tout d'abord que ce défi énergétique n'est pas uniquement une question liée aux institutions européennes mais est basé sur le comportement du citoyen européen.

Des études scientifiques montrent que le réchauffement climatique existe, qu'il est dû principalement à la concentration de gaz carbonique émis par le secteur des transports et celui lié à la production énergétique entre autres. Cette consommation engage notre avenir car la durée de vie du CO₂ dans l'atmosphère est de l'ordre de 100 ans. Nous sommes responsables de l'air que respireront nos arrières petits-enfants.

Par ailleurs, même si l'on découvre quelques nouveaux gisements de pétrole, il n'en reste pas moins que les stocks diminuent fortement. Le réchauffement climatique actuel est aussi lié à l'exploitation actuelle du pétrole. Ce constat existe depuis de nombreuses années mais la courbe d'évolution montre que la consommation de CO₂ a drastiquement augmenté ces dernières années. Elle est liée aux besoins en énergie très importants dans le monde, et différente selon les pays. Aujourd'hui, c'est l'Europe et les USA qui sont de très gros émetteurs de gaz carbonique, mais demain ce sera l'Asie, dont le taux de croissance prévu est de l'ordre de 8%. Cette émission est principalement liée à l'activité humaine.

La France produit relativement peu de gaz carbonique du fait de son programme pour l'énergie nucléaire, alors que l'Allemagne, traditionnellement active sur les énergies fossiles, est un gros émetteur. Par ailleurs, le secteur des transports augmente également beaucoup ainsi que les besoins en énergie pour le résidentiel et le tertiaire (en dépit de normes techniques de plus en plus strictes).

Les scientifiques prévoient que si on ne fait rien, l'amplitude du réchauffement climatique se situera entre 5° et 8° sur la planète, ce qui rendra de nombreuses zones désertiques et impliquera éventuellement des phénomènes redoutables comme l'inversion du *gulf stream*.

Un accord vient donc d'être signé et montre l'engagement de la politique européenne dans ce domaine.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu



Selon la Radio Suisse Normande dont le site est :
<http://info.rsr.ch/fr/rsr.html?siteSect=2010&sid=7604522&cKey=1173471510000>

Les 27 ont trouvé un compromis sur les énergies renouvelables. Les dirigeants de l'Union européenne ont conclu vendredi 9 mars 2007 à Bruxelles un accord imposant un objectif global de 20% d'énergies propres d'ici 2020.

Ils ont toutefois accepté une "approche différenciée" par pays pour tenir compte de certaines spécificités nationales. L'accord prévoit également un objectif contraignant unilatéral de réduction d'au moins 20% des émissions de gaz à effet de serre, tel le dioxyde de carbone (CO2), d'ici 2020 par rapport à leur niveau de 1990.

Actuellement, rappelle Pierre Grison, les énergies renouvelables sont de l'ordre de 7% dans le bouquet énergétique.

Un autre objectif est visé, celui du développement des biocarburants, qui devrait passer du niveau actuel d'environ 3% à 10%.

L'Europe essaie de développer les techniques de captage de gaz carbonique dans les usines, de privilégier le fluvial ou la voie ferrée pour les transports, d'imposer des normes concernant l'efficacité de l'énergie (ampoules électriques à filament devant à terme disparaître) ; toutefois, l'Europe ne fixe pas de quotas par énergie et c'est à chaque état membre de définir sa propre politique énergétique pour atteindre la cible des 20% d'énergie renouvelable en 2020.

Dès 2004 (accords de Kyoto), en France, le plan Climat a été adopté pour diviser par quatre les émissions de CO2 d'ici 2050, ce qui va de paire avec :

- le développement des ENR
- les mesures fiscales liées à l'isolation des bâtiments ou à l'installation d'énergies renouvelables
- le respect des réglementations thermiques
- les pénalités pour les industriels qui ne respectent pas les émissions limitées de CO2.

Selon le rapport de ACTU ENVIRONNEMENT du 4 décembre 2006 consultable sur le site <http://www.actu-environnement.com/ae/news/2105.php4> :

A l'occasion du Salon des ENR 2007 prévu à Lyon du 14 au 17 février 2007, il a été déclaré :

« En 2010, 21% de l'électricité consommée en Europe devra provenir d'énergies renouvelables alors qu'elle ne l'était que de 14,21% en 2004. Concrètement cet objectif se traduira en France par l'installation de 1,5 million de m2 de panneaux solaires thermiques d'ici à 2010, par le raccordement de 2 à 3000 logements par an à des installations géothermiques et par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques avec une croissance de 20% par an. »

Pierre Grison encourage chaque citoyen à agir personnellement en :

- isolant au mieux son logement
- réduisant sa consommation d'énergie au quotidien (électricité, chauffage, transport ...)

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

Questions du public :

1) à quoi ressemble l'ONU de l'environnement ?

M. Chirac a souhaité la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-E). C'est ce qu'il a indiqué le 2 février dernier, dans son discours d'ouverture de la "Conférence pour la gouvernance écologique mondiale", organisée à Paris.

En fait, il existe déjà un Programme de Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), c'est lui qui a demandé un suivi par les scientifiques, Le Président souhaite aller plus loin sur le plan politique. Mais cette structure est difficile à mettre en place : il n'existe pas de lois interétatiques pour condamner les pays qui se comportent mal.

2) La construction automobile va-t-elle évoluer vers les modèles hybrides ?

Dans ce domaine, il faut produire en masse et pour cela une industrie très structurée est nécessaire ; les investissements sont très importants et les temps de retour sur investissement sont toujours très longs. Des choix entre moteur hybride et d'autres technologies sont à faire.

On constate avec regret que l'Europe développe beaucoup plus lentement ces nouvelles technologies comparativement au Japon.

Pourtant, la volonté européenne existe : un centre des meilleures technologies a été créé.

3) Qu'est-ce que la géothermie ?

Il existe deux types de géothermie :

- la géothermie profonde : captage d'eau chaude à 3000 mètres de profondeur. Le coût d'exploitation est relativement élevé et l'eau récupérée est très agressive. On a même dû fermer une exploitation à Creil pour ces raisons.
- la géothermie de surface : le principe consiste à installer dans son jardin non arboré à 70 / 80 cm du sol des tuyaux et une pompe à chaleur. Les gains d'efficacité réalisés sont de l'ordre de 40 à 60 % par rapport à la normale.

Une personne parmi le public témoigne de l'efficacité de ce système installé par ses deux enfants sur leur propriété et des économies pécuniaires réalisées. L'ADEME et la Région octroient des aides financières pour pourvoir à l'installation.

Il est plus difficile de traiter les habitations anciennes pour leur isolation. Celle-ci peut se faire avec une couche d'isolant externe et un deuxième ravalement. Il existe aussi des produits plus écologiques.

4) Quel est l'avis des pays émergents pour l'ONU de l'Environnement ?

La Chine a pris conscience de l'enjeu énergétique et a payé cher ses choix. Elle a pris des décisions importantes (annonces de mesures fortes par le Congrès du Parti communiste chinois). En France, on parle de « maisons écologiques », dans certains pays d'Europe comme l'Allemagne, l'Angleterre ou

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

la Suède de « quartiers écologiques ». En Chine, on construit des « villes écologiques » ; de plus, toutes les technologies sont extrêmement modernes et fiables. En Inde, l'engagement est plus mitigé mais la consommation d'énergie interne est bien en dessous du niveau des autres pays. En Amérique du Sud, le Brésil fait office de précurseur en matière écologique.

5) Pourquoi ne développe-t-on pas l'huile de tournesol ?

Denis Fumery, agriculteur intervenant dans ce débat, explique qu'il en a cultivé jusqu'en 1992, date de la réforme de la PAC. La nouvelle Politique Agricole Commune s'est accompagnée d'une chute des prix à la production. Denis Fumery a donc arrêté cette culture et s'est tourné vers celle du colza.

La question des biocarburants est débattue depuis longtemps au Salon de l'Agriculture. Pierre Grison précise que l'Europe n'impose pas de limites à l'utilisation du diesel, mais du fait qu'aucune taxe n'est exigée sur les biocarburants, il se demande si les pays sont prêts à se passer des taxes. Le problème majeur est celui des taxes sur les carburants.

Actuellement, le taux de biocarburant est de 3% de. D'ici 2020, l'Europe souhaite le porter à 10%.

6) La culture massive au Brésil peut-elle augmenter la déforestation ?

Pierre Grison rappelle qu'il faut un équilibre entre les besoins alimentaires, les besoins énergétiques et les forêts qui absorbent le gaz carbonique et sont donc indispensables. Il est primordial d'avoir une agriculture rationnelle et équilibrée. Les forêts doivent être exploitées de manière renouvelable.

7) Quelle est l'efficacité du pacte de Nicolas Hulot ?

Pierre Grison pense que ce pacte a sensibilisé l'ensemble des citoyens et qu'il s'agit surtout d'un coup médiatique utile.

Un équilibre entre environnement / économie / social doit être trouvé.

La parole est donnée à Clotilde Véga-Ritter. Ce professeur du collège Magellan de Chanteloup les Vignes explique que les élèves ont travaillé sur plusieurs articles de presse portant sur le problème d'environnement et son impact sur la société ; toute cette étude est faite en préparation de la semaine de la presse. Une généralisation de cette action est souhaitée.

2^{ème} thème : l'agriculture

Le soleil, la chaleur et l'air sont les bases fondamentales pour vivre. Aujourd'hui, il faut tenir compte des évolutions climatiques pour les cultures. Très respectueux de la terre, ces hommes veillent à utiliser au mieux ces changements climatiques car la sécheresse et le gel sont utiles à l'agriculture. Le monde agricole est parfaitement conscient des enjeux futurs et tend à une agriculture raisonnée. Mais les agriculteurs doivent aussi dégager une marge pour vivre de leur exploitation et sont très vigilants sur une meilleure maîtrise des intrants. C'est une agriculture de précision : une parcelle est

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

découpée en différents sols, pour lesquels les fournitures (les intrants) ne sont pas les mêmes. Les dernières technologies comme le GPS sont utilisées par les exploitants. Mais Denis Fumery souligne que le monde agricole n'est pas très aidé par Bruxelles sur les nouvelles technologies.

Quelques chiffres pour le département des Yvelines : grand département agricole d'Ile-de-France avec 91 000 hectares de terres arables, principalement tournées vers le blé, le colza. On ne compte pourtant que 1270 exploitations agricoles.

Les procédures administratives pour les aides de compensations proposées par Bruxelles sont très lourdes et depuis 2006, il y a un découpage des aides, ce qui implique de tout prévoir et de tout justifier. Certains agriculteurs ne supportent plus cette situation.

Depuis 15 ans environ des automobiles fonctionnent au diester (énergie dite propre), on peut se demander pourquoi on ne peut aller plus vite dans ce domaine. Des lobbies et des syndicats puissants existent et freinent l'évolution.

Questions du public :

1) Pourquoi jette-t-on les surplus de production laitière ?

Derrière Bruxelles, il y a l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), qui régit les échanges commerciaux.

2) Que pensez-vous des OGM ?

Denis Fumery pense que José Bové, tout en faisant beaucoup de mal, pousse à réfléchir. Par exemple, il existe une betterave OGM facile à cultiver résistante à l'apport de *round-up*, dont les taux de rendement sont supérieurs de 15% à 20%.

L'agriculteur est favorable aux OGM mais pour une maîtrise de l'OGM comme on maîtrise le nucléaire.

L'Inde et le Brésil sont des pays, où les OGM sont partout. Denis Fumery rappelle que la population mondiale actuelle est de 6,3 milliards et que les prévisions la portent à 9 milliards d'ici 2050. Le problème alimentaire est crucial ; la FAO (organisation des nations unies pour l'alimentaire et l'agriculture) a indiqué récemment que les réserves mondiales alimentaires sont à moins de deux mois.

Les organisateurs remercient l'assemblée présente, les intervenants de qualité qui ont animé le débat et tous les participants. Monsieur le Maire, Hugues Ribault, conclut que l'union faisant la force, l'objectif européen à atteindre est d'apporter des aides concrètes. Il remercie vivement tous les jeunes du collège Magellan d'avoir participé activement au débat et les encourage à se comporter en citoyen européen, en continuant à s'investir personnellement pour l'avenir de leur pays et de l'Union européenne.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

Propositions pour la représentation de la Commission européenne à Paris

- I. Favoriser la recherche sur l'automobile
- II. Développer le chauffage renouvelable
- III. Mettre en place des poubelles pour papier dans les établissements scolaires *
- IV. Mettre en place dans les collectivités locales et plus largement dans les nouveaux logements les énergies renouvelables comme le solaire, les isolants de haute qualité environnementale à moindre coût.

Le prochain débat clôturant le volet environnemental aura lieu au lycée agricole de Saint Germain en Laye/Chambourcy le mardi 27 mars 2007 de 20h à 22h et portera sur :

NATURE FORETS BIODIVERSITE.

Pierre Grison insiste auprès des collégiens, afin qu'ils prennent en charge leur projet de mise en place de ces poubelles sans attendre qu'une décision autoritaire européenne ne soit votée.

Compte rendu rédigé par C.Colleville le 11-03-07

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39.52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu